

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture

En apprentissage – 15 mois – THONON LES BAINS - BASSENS

FICHE APPRENTISSAGE 2025 - 2026

OBJECTIFS

Obtention du DEAP

- Réaliser des activités d'éveil et des soins adaptés à l'évolution de l'état clinique visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant
- Participer à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants porteurs de handicap, atteints de pathologies chroniques ou en situation de risque d'exclusion ou de maltraitance
- Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins

CONTENUS

- **Bloc 1** : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale – **196 h**
- **Bloc 2** : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration – **266 h**
- **Bloc 3** : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants - **91 h**
- **Bloc 4** : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention – **35 h**
- **Bloc 5** : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques – **105 h**
- Accompagnement et travail personnel guidé - **77 h**

PRÉ-REQUIS

- Avoir validé son projet professionnel
- Satisfaire aux exigences réglementaires (arrêté du 10 juin 2021) :
- Avoir 17 ans révolus à l'entrée en formation
- Fournir un certificat médical attestant des aptitudes physiques et psychologiques pour la profession visée [établi par médecin agréé ARS]
- Fournir un certificat de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur

MODALITÉS D'ADMISSION

Admission sur entretien et tests
Participer à une réunion d'information et de positionnement
Avoir un contrat d'apprentissage

PUBLIC

Contrat d'apprentissage : tout public entre 17 ans et 29 ans révolus*
*accès sans limite d'âge pour les personnes avec RQTH
Accessible aux personnes en situation de handicap

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Parcours de **15 mois**
- Rythme hebdomadaire : **35 h**
- Nombre de participants : **12 maximum**
- **Présentiel** en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques
- Formation individualisée accompagnée
- Formation pratique en atelier ou en situation de travail
- Groupe dédié

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés / experts métiers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Épreuves pour chaque bloc de compétences
- La progression des acquis est évaluée régulièrement tout au long de la formation

VALIDATION

- Niveau 4
- **RNCP : 35832**
- Ministère de la Santé et de la Prévention
- Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences selon le référentiel

TARIF

Selon le niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage/de professionnalisation [cf. référentiels dédiés]
• Aucun frais à la charge de l'apprenti
• Frais pédagogiques pris en charge par l'OPCO ou l'entreprise d'après les modalités des branches professionnelles
Nous consulter pour un parcours personnalisé sur mesure

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage

DURÉE INDICATIVE

Durée totale maximale : **1540 h / an**
En centre : **770 h**
En entreprise : **770 h**
Cette durée est ajustable en fonction des dispenses d'examen

DÉLAI D'ACCÈS

1 session par an

DATES

Thonon
Du 01/09/2025 au 07/12/2026
Bassens
Du 25/08/2025 au 10/12/2026



CONTACTS COMMERCIAUX ET LIEUX

GRETA SAVOIE HAUTE-SAVOIE

THONON-LES-BAINS

Karine BOCQUIN – Conseillère en Formation Continue
06 40 84 89 79
karine.bocquin@greta73-74.fr

BASSENS

Cristina VIRONE – Conseillère en Formation Continue
06 70 24 10 26
cristina.virone@greta73-74.fr



Etablissements accessibles aux personnes en situation de handicap

POURSUITE D'ÉTUDES

Diplôme d'Etat d'infirmier
Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants
Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social

MÉTIERS / DEBOUCHÉS

Auxiliaire de puériculture

→ Plus d'informations

DEAP

LES + DE LA FORMATION

Indicateurs 2024

- Taux de réussite aux examens = **100 %**
- Taux de satisfaction = **88.8 %**
- Taux d'insertion professionnelle = **66%**